Journal d'information

les échos
Ville d'Aubière

N°116
Février / Mars 2014

L'Espace Naturel Sensible du Puy d'Aubière

Élections municipales 2014..... p.5
Règlement du restaurant scolaire p.7

DOSSIER

Gestion de l'ENS du Puy d'Aubière ... p.9
Logement et démographie p.20

Sommaire

P3, 4, 5 et 6 Vie municipale
- Cérémonie des vœux à la population
- Élections – le vote par procuration
- Extension de la validité de la CNI
- Fête foraine
- Exposition du patrimoine local

P7 - Enfance et vie scolaire
- Multi accueil Frimousses et Compagnie
- Modification du règlement du restaurant scolaire
- La sécurité devant l'école avec Zoé

P8 - Solidarité
- Téléassistance
- Le jardin partagé
- Vacances pour nos séniors

P9, 10, 11 et 12 Sujet du Mois
L'Espace Naturel Sensible du Puy d'Aubière

P13 et 14 - Cadre de vie
- Logement et démographie
- Seconde phase de réhabilitation du complexe sportif P. Bourzac
- Le cheval bientôt de retour en ville !
- Nouvel aménagement du parking St Verny

P15, 16, 17 et 18 - Associations
SKCC Karaté, ACPG-CATM, Harmonie aubièroise, Judo, ADOSAP, L'âge d'ôr, ASCA, AVF, Ligue d'Auvergne d'Athlétisme, UCAA, Comité des Fêtes, Chant'Aubière, Les Loupiots, 2AL, Les Cravates en bois, Ski club

P19 - Opinions
Expressions des groupes d'opposition

P20 - Coup de projecteur
- Concert gospel
- Semaine de la photo
- Agenda culturel

Directeur de publication : Christian Sinsard
Rédaction : L'équipe municipale, Montserrat Forte, le Service Communication et CG. – LPO Auvergne
Mise en page : maGma Créa
Impression : Decombat
Conception maquette initiale : Studio Biskot & Bergamote
Crédits photos : Service Communication, Chantal Gayaud, LPO Auvergne
Dépôt légal
ISSN n° 0292-0611

PEFC 10-31-1829

Edito

Chères Aubièroises, Chers Aubièrois,
Bonne année et bonne santé à tous!
Malgré le contexte national morose sur le plan économique et social, les collectivités locales, grâce à vous tous, continuent leur marche en avant.
Ainsi à Aubière, les 4 300 adhérents des 70 associations, qu'elles soient sportives, culturelles, humanitaires, républicaines ou sociales, maintiennent leurs efforts pour l'animation de notre cité.
L'Union des Artisans et Commerçants s'applique à conserver le dynamisme économique du Centre Bourg.
Le Syndicat des Commerçants non Sédentaires dont la confiance vient d'être renouvelée par la collectivité pour trois années supplémentaires de gestion, porte haut et loin le rayonnement du marché dominical, avec ses 150 à 200 chalands et ses milliers de visiteurs hebdomadaires (jusqu'à 8000).
Clermont Sud Aubière s'attache à fédérer les entreprises de la zone commerciale et permet de faire perdurer l'indéniable attractivité du Sud de l'agglomération.
L'activité périscolaire bat son plein et le Centre de Loisirs dont la réputation n'est plus à démontrer, aidé d'autres acteurs associatifs, prépare de concert avec la municipalité le prochaine mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires pour septembre.
Pour faire connaître son Patrimoine pour les uns, pour le rénover pour les autres, Aubière compte sur le Cercle Généalogique et Historique, sur l'Association de Sauvegarde des Caves, l'Entenadou et aussi les Croqueurs de Pommes pour rappeler les espèces fruitières d'antan et les remettre au goût du jour.
L'Espace Naturel Sensible labellisé sur 100 hectares du Puy d'Aubière, par le Conseil Général, est au cœur d'un dispositif qui se met en place en ce moment et qui est présenté dans cette publication.
Le Pôle Petite Enfance a pris sa vitesse de croisière et la rue Fernand Forest accueille avec bonheur les bambins depuis septembre.
La Croisée des Vignes, déjà forte d'une quarantaine de réservations, a permis à quelques familles de se réunir dans cet espace convivial et agréable, rue Roche Genès, depuis le début de l'année.
Voilà quelques exemples, l'énumération ne pouvant être exhaustive, des actions quotidiennes initiées dans notre commune.
Chacun d'entre vous, avec le soutien municipal, y contribue à sa manière, selon ses disponibilités.
Merci à vous tous de concourir à cette animation générale d'Aubière, autour du Comité des Fêtes qui nous a gâtés une fois de plus par une remarquable organisation lors du dernier Marché de Noël avec une fréquentation record et qui prépare activement la fête de la Rosière 2014 ; sans oublier nos amis de l'Accueil des Villes Françaises, vitrine de la collectivité, pour les nouveaux arrivants.
Aubière mérite bien une telle harmonie.
Cordialement à vous.

Christian SINSARD,
Maire et Vice-Président de Clermont-Communauté

Cérémonie

Retour sur la cérémonie des vœux

Plus de 600 personnes ont assisté aux vœux de la municipalité à la population le samedi 4 janvier dernier.

Moment de rencontre, de convivialité et de partage, ce rendez-vous organisé dans la grande salle du Complexe P. Bourzac s'est ouvert par une brève intervention de Christian Sinsard, Maire d'Aubière, sur les actions de la municipalité de l'année écoulée. A cette occasion, une rétrospective en images a retracé les moments forts de 2013.
Cette cérémonie était précédée par la rencontre des élus avec les associations pour une mise à l'honneur des bénévoles afin de les remercier pour leur implication tout au long de l'année dans l'animation de la ville.
Cette matinée s'est clôturée autour d'un buffet campagnard.

Le maire à adressé ses vœux à ses concitoyens en présence de plusieurs maires et élus des communes voisines et notamment du Député, Jean-Paul BACQUET, de la Conseillère Générale, Laurence MIOCHE, du Maire d'Aulnat, Didier LAVILLE, du Maire de BLANZAT, Jacques PRIVAL et du Maire honoraire, Hubert TARRERIAS

Lors de cette cérémonie les jeunes artistes de l'orchestre à l'école ont effectué leur première prestation en public.

Brèves

Légion d'Honneur

Christian Forestier, natif d'Aubière, a été décoré des insignes de commandeur de la Légion d'Honneur en décembre dernier par le Ministre de l'éducation nationale Vincent Peillon qui a rendu ainsi hommage à ce serviteur du système éducatif français.

Cavurnes

Quatre cavurnes ont été construites dans le cimetière communal. Elles se situent au début de l'allée 28, dans la partie la plus récente du cimetière et leurs emplacements sont vendus selon les conditions suivantes :

Durées	Tarifs
15 ans	250,00 €
30 ans	450,00 €
50 ans	650,00 €

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser auprès du service cimetière – place de l'Hôtel de Ville – 63171 Aubière ou au 04 73 44 01 02

état Civil

NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2013

Félicitations aux parents de ...

-Lucas Frigiere
né le 29 octobre 2013 à Beaumont
-Gaspard, Luigi Renard
né le 4 novembre 2013 à Clermont-Ferrand
-Tom Ascari Christian Sidoni
né le 20 novembre 2013 à Beaumont
-Théo, Loukas Alirand
né le 30 novembre 2013 à Clermont-Ferrand
-Guilhem, Ganel, Omatseye Roustan
né le 04 décembre 2013 à Clermont-Ferrand
-Lina, Noélie, Emma Ruth
née le 10 décembre 2013 à Clermont-Ferrand
-Yann Claude Martin D'ettorre
né le 19 décembre 2013 à Beaumont

Nous avons appris à regret le décès de ...

Anna Deret veuve de Jean-Baptiste, Amable Petit, décédée à Aigueperse le 6 novembre 2013 à l'âge de 101 ans
Jean-Pierre, Joseph Hérilier décédé à Clermont-Ferrand le 21 novembre 2013 à l'âge de 71 ans
Georges, René BARD décédé à Clermont-Ferrand le 22 novembre 2013 à l'âge de 86 ans
Arnaud, Emile Gros décédé à Riom le 21 novembre 2013 à l'âge de 92 ans
Jacqueline, Juliette, Claude Cognet veuve Miouze décédée à Romagnat le 03 décembre 2013 à l'âge de 77 ans
Gérard, Antoine Bonnet décédé à Aubière le 04 décembre 2013 à l'âge de 90 ans
Christiane, Georgette, Cécile Top veuve Bourseire décédée à Aubière le 05 décembre 2013 à l'âge de 83 ans
Alain, Michel, Robert Roux décédé à Aubière le 05 décembre 2013 à l'âge de 61 ans
Joële Christiane Madeleine Farce épouse Lepetit décédée à Aubière le 05 décembre 2013 à l'âge de 63 ans
René, Henri Pradier décédé à Aigueperse le 07 décembre 2013 à l'âge de 87 ans
Robert Joannés Favier décédé à Aubière le 09 décembre 2013 à l'âge de 83 ans
Fernand, Aimable, Louis, Jacques Davy décédé à Cébazat le 12 décembre 2013 à l'âge de 89 ans
Isabelle Moyson décédée à Cébazat le 24 décembre 2013 à l'âge de 52 ans

Recensement

Les jeunes gens, filles et garçons, nés entre le 1er Avril 1998 et le 31 Juillet 1998, de nationalité française, doivent se rendre à la mairie, service état civil, dès seize ans révolus, afin de se faire recenser.
Il leur sera délivré une attestation de recensement militaire, nécessaire pour s'inscrire à la conduite accompagnée.
Le jeune devra se munir de sa carte d'identité ainsi que du livret de famille de ses parents.
Les jeunes gens ayant atteint l'âge de dix-huit ans et ne s'étant pas faits recenser, doivent se déplacer à la mairie pour régulariser leur situation et être convoqués au plus tôt à la journée d'appel de préparation à la défense.

Animation

Dans le tourbillon de la fête foraine...

Les 12 et 13 avril prochains, se déroulera la traditionnelle fête des Rameaux avec la fête foraine qui s'installe en centre bourg dans le cadre de la Rosière.
Cette année, elle prendra un nouveau visage, pour être encore plus au cœur de la ville et de ses habitants, puisqu'elle s'étendra de la place des Ramacles jusqu'à la place Jean Jaures.
Les amateurs de manèges, d'attractions en tout genre, pourront s'adonner à de multiples plaisirs tels que : le mini karting, les auto-tamponneuses, le trampoline, la pêche aux canards....
Du vendredi 11 avril 2014 - 16 heures jusqu'au dimanche 13 avril 2014 - 20 heures.
Cependant, quelques aménagements seront nécessaires pour assurer le bon déroulement des festivités tant au niveau de la sécurité, de la circulation que du stationnement. Immanquablement, la fête apportera pour certains quelques nuisances, c'est pourquoi les riverains et les commerçants implantés dans son périmètre ne manqueront pas d'être informés dans les meilleurs délais des modifications provisoires (circulation, stationnement...).
Pour plus de renseignements,vous pouvez contacter le service réglementation au 04.73.44.01.02 ou les services techniques au 04.73.44.01.09

Elections

Le vote par procuration

Si vous n'êtes pas en capacité d'aller voter pour les élections municipales en mars et les élections européennes en mai 2014, vous pouvez donner procuration. Mode d'emploi.

Vacances, obligations professionnelles ou familiales, changement d'adresse, raisons de santé... Autant de motifs qui peuvent vous empêcher de vous rendre, le jour J, dans le bureau de vote où vous êtes inscrit. Pour accomplir votre devoir civique, vous pouvez dès maintenant confier à un autre électeur aubièrois le soin de voter pour vous. Vous serez alors appelé « mandant » et l'électeur qui votera pour vous sera nommé « mandataire ».

C'est le mandant qui fait la demande, le mandataire n'a pas besoin d'être présent. La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour soit les deux tours d'une élection, soit toutes les élections à partir d'un délai maximal d'un an à compter de la demande. Cette démarche est gratuite.

Où faire établir une procuration ?

- Bureau de police, 23, rue des liondards 63000 Clermont-Ferrand (04.73.15.35.95 - horaires: 9h à 13h – 14h à 17h30)
- Tribunal d'instance, 6 place de l'étoile 63000 Clermont-Ferrand (04.73.31.78.90)
- Bureau de la police municipale, place des ramacles, lors des permanences de la police nationale tous les jeudis de 10h30 à 12 h30.

Pour gagner du temps, vous pouvez remplir depuis chez vous le formulaire de procuration (cerfa n°14952*01) disponible en ligne sur le site service-publicw.fr, l'imprimer, et l'amener au bureau de police ou au tribunal d'instance. Si votre état de santé vous empêche de vous déplacer au commissariat ou au tribunal d'instance, et uniquement sur demande écrite (consulter notre service élection qui dispose d'un modèle de lettre) et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité, un officier de police judiciaire ou son délégué se déplace à domicile pour établir la procuration. Cette demande s'effectue auprès du Commissariat Central, avenue république 63000 Clermont-Ferrand (04.73.98.42.28)

Informations à fournir ?

Le mandant doit fournir un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple), ainsi que des renseignements concernant le mandataire (obligatoirement inscrit sur nos listes électorales mais pas forcément être électeur du même bureau de vote) : nom, prénom, nom de jeune fille (pour femme mariée), date de naissance, lieu de naissance (ville+département), profession, adresse.

Délais

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie. Alors, n'attendez pas !

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre service «Élections» au 04.73.44.01.02 ou récupérer de la documentation au service «Accueil «de votre mairie.

Calendrier des prochaines élections

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014.
Les élections européennes se dérouleront le 25 mai 2014.

Conseillers communautaires

Nouveau mode de scrutin

Les 23 et 30 mars 2014 auront lieu les élections des conseillers communautaires en même temps que les élections municipales. De ce fait, dans les communes de plus de 1000 habitants, le Législateur a retenu le principe « un bulletin, deux listes ». Chaque électeur ne mettra donc qu'un bulletin dans l'enveloppe, une seule enveloppe dans l'urne et il n'y aura qu'une urne par bureau de vote. Pour autant, un nouvel article L273-9 du code électoral prévoit que « la liste des candidats au siège de conseiller communautaire figure de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue ». Chaque bulletin fera apparaître, en colonne à gauche, la liste des candidats au conseil municipal et, en colonne à droite, la liste des candidats au conseil communautaire. Cette dernière repose obligatoirement sur le principe de parité, puisqu'elle sera composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Le nombre de sièges de conseillers communautaires pour la ville d'Aubière est de deux, plus celui d'un suppléant. Attention, l'électeur ne peut en aucun cas ni ajouter, ni rayer des noms, ni modifier l'ordre de présentation. En effet, tout bulletin modifiant la liste sera alors considéré comme nul.

Simplification des démarches

Extension de la durée de validité de la carte nationale d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité sécurisée (CNI), délivrée à des personnes majeures, est passée de 10 ans à 15 ans. Cette mesure s'applique également aux CNI sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Pour ces cartes, la prolongation de leur durée de validité sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de votre part. En effet, la date de validité inscrite sur votre titre n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans. Les Cartes Nationales d'Identité délivrées à des personnes mineures conserveront en revanche une durée de validité de 10 ans.

Si vous souhaitez effectuer un voyage hors de l'espace Schengen et de l'Union Européenne dans un pays qui accepte à ses frontières la carte d'identité (Turquie, Tunisie, Maroc, Egypte notamment), nous vous précisons que les autorités étatiques des pays étrangers ont été informées de la prolongation de la durée de validité du titre. Nous vous invitons à consulter, pour de plus amples informations le site de conseils des voyageurs du ministère des affaires étrangères « diplomatie.gouv.fr ».

Par contre, en cas de perte ou de vol du titre, de modification de l'état civil, il est indispensable de procéder à la demande d'une nouvelle carte d'identité. Pour plus d'information, vous pouvez contacter votre service population au 04.73.44.01.02.

Patrimoine local

Culture, Patrimoine, Musique et «trouvailles» remis à l'honneur en Mairie

L'histoire débute il y a fort longtemps, en 1872, du temps de la Gauloise ou encore de la société Les Enfants d'Aubière***

L'histoire débute il y a fort longtemps, en 1872, du temps de La Gauloise (1ère société de musique créée à Aubière à l'initiative d'Amable Bayle) ou encore de la société Les Enfants d'Aubière (2ème société de musique issue d'une scission de la Gauloise). De leçons en répétitions, de répétitions en représentations, l'arme se fait instrument de musique et le champ de bataille le temps des concours ou plus localement le tour de ville, banière en tête lors de la Saint-Loup... Le temps passe, la compétition fait rage et le travail porte ses fruits puisque les sociétés remportent prix, diplômes et autres médailles qui au fil du temps s'amoncellent en mairie. Aujourd'hui encore Aubière peut être fière de ses chanteurs et mélomanes qui officient dans la cité comme l'Harmonie Aubiéroise, le Club d'Accordéon Aubière, Chant'Aubière, la chorale les Cravates en bois, et l'école de musique 2AM. Fort de cette culture locale, les Journées du Patrimoine 2007 avaient été consacrées à la mise à l'honneur de ce patrimoine collectif local et avaient permis de restaurer tableau de Saint-Cécile, banières et diplômes, partitions et médailles découverts en nombre dans les archives. Exposé dans les couloirs de la mairie et donc accessible à tous, ce patrimoine est enfin rendu aux Aubiérois. Il orne les couloirs et le grand escalier de la mairie avec les diplômes, médailles, porte-médailles. Et même, il se développe car les vitrines accueillent des instruments prêtés par des Aubiérois de l'Harmonie et parce que récemment, est venu s'ajouter un diplôme obtenu par l'Harmonie d'Aubière à Sens le 19 mai 2013, soit 90 ans après le dernier obtenu par La Gauloise. Comme quoi le Patrimoine se construit chaque jour !

*1ère société de musique créée à Aubière à l'initiative d'Amable Bayle - ** 2ème société de musique issue d'une scission de la Gauloise.

Multi accueil «frimousses & compagnie»

Un accueil de qualité, à moindre coût pour les parents

Après cinq mois d'ouverture, le Multi Accueil communal « Frimousses & Compagnie » affiche un bilan plus que satisfaisant.

Ainsi, d'un point de vue quantitatif, 40 enfants de 3 mois à 3 ans ont été accueillis. Cela représente 38 familles aubièroises pour plus de 8 400 heures d'accueil réalisées. Au niveau qualitatif les résultats sont également au rendez-vous : mobilisation d'une équipe de 11 professionnels de la petite enfance dont l'implication et la passion du métier les conduisent à établir une relation privilégiée avec les enfants comme avec les parents. Les initiatives développées par le personnel contribuent à atténuer la douleur de la séparation et à faire de ces moments d'accueil hors domicile des temps joyeux de découverte et d'apprentissage qui aident à grandir à son propre rythme. Enfin, en ce qui concerne l'accessibilité financière, l'application des barèmes nationaux proportionnels aux revenus et à la composition des foyers, permettent une facturation aux familles particulièrement raisonnable. Ainsi, le prix moyen horaire facturé aux familles s'établit sur les trois premiers mois d'ouverture à 1,57 euros, comprenant l'encadrement, les repas, les couches et produits d'hygiène. Afin de répondre à une demande toujours croissante en matière d'accueil collectif, la municipalité envisage de passer, d'ici à septembre 2014, à une capacité d'accueil de 35 places, pour 30 places actuellement

Restaurant scolaire

Modifications du règlement

Depuis des mois, le service des Affaires Scolaires fait face à une multiplication du nombre de réservations et/ou d'annulations de repas effectuées par les parents sur le portail famille accessible à partir du site internet de la ville. Cet accroissement (plus de 1 000 modifications par mois) a entraîné plusieurs dysfonctionnements impliquant en particulier la sécurité de vos enfants. Pour ces raisons, la Mairie a décidé qu'à compter du 06 janvier 2014, **les modifications ne pouvant être anticipées, doivent être exceptionnelles, et sont impérativement effectuées la veille du jour concerné, avant 16 h 00.** Le but est d'éviter tout risque de sortie de l'enceinte scolaire d'un enfant à 11 h 30, découlant de l'absence de réservation du repas par les responsables légaux. Nous rappelons que **l'anticipation, en matière de réservation ou d'annulation de repas, doit rester la règle.** En cas de maladie survenant durant la nuit et **impliquant une absence sur la journée (école + cantine)**, les familles devront **obligatoirement** avertir le service des affaires scolaires avant 8 h 30 au plus tard, le jour de l'absence : - de préférence via le portail famille, en justifiant l'annulation du repas, - ou par téléphone au 04-73-44-94-41.

Nous vous invitons à consulter et à lire attentivement le nouveau règlement du restaurant scolaire qui reprend de manière détaillée les modifications apportées (site internet www.ville-aubiere.com 5ème onglet « Enfance et jeunesse», onglet «Restaurants scolaires et garderie maternelle »).

La sécurité devant l'école

Les « sœurs Zoé » nous invitent à lever le pied !

Depuis quelques semaines des figurines de plus de 1,60 m aux couleurs vives, en fibre de verre et résine polyester ont été installées à proximité des passages piétons des écoles Beaudonnat, Vercingétorix et prochainement vers l'école Saint Joseph. Les personnages de Zoé assurent le rôle d'une signalisation originale et ont pour mission de renforcer la sécurité des enfants. Ces amusants personnages, à l'impact visuel très fort, rappellent aux automobilistes et autres scooters qu'il faut ralentir devant une école et devraient rapidement devenir les mascottes des écoles !

Les seniors en vacances

Une semaine de vacances à Port Barcares

Le CCAS propose une semaine de vacances du 31 mai au 7 juin aux seniors Aubièrois pour 384 € ou 192 € (par personne, en fonction des revenus) tout compris.Basé dans un village vacances de Port Barcares, le groupe visitera durant cette semaine Perpignan, Carcassonne, Port Leucate , la côte Vermeille et passera une journée complète en Espagne (Rosas)...

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS au 04 73 44 00 03.

Jardin partagé

Le plaisir de jardiner ensemble

Depuis presque trois ans, le CCAS est à l'initiative de la création d'un jardin partagé sur une parcelle de terrain mis à disposition par la commune et située avenue Charles de Gaulle. Plaisir de jardiner, de partager, ou de récolter, le jardin partagé offre tout cela à la fois ! Il permet à tous les aubièrois petits ou grands, jardinier confirmé ou débutant de se retrouver autour de leur passion du jardinage, dans une démarche citoyenne dédiée au respect de l'environnement et au développement de la biodiversité. En 2013 c'est peu dire que l'année a été très chargée malgré une saison plutôt mitigée, qui a démarré tardivement tant le printemps a pris son temps pour se montrer, en offrant des activités pour les adultes, les enfants ainsi que des jeunes en difficultés ou handicapés (Mon P'tit potager, bourse d'échange graines et plants, Journée portes ouvertes, fête de la citrouille, partenariats avec l'AMH, l'IME et le SAFI...). Pour cette année, le programme s'annonce également très dense avec l'ajout d'une parcelle pour Mon P'tit potager, la création d'une zone fleurie, d'une zone fruits rouges et herbes aromatiques, l'optimisation de la conservation des légumes... Contact : Léa et David C.C.A.S au 04 73 44 00 03 ou ccas@ville-aubiere.fr

La téléassistance

Rester à domicile en toute sécurité

Bien vieillir… Pour certaines personnes âgées, cela signifie de rester à leur domicile en toute sérénité et d'obtenir rapidement de l'aide ou des secours en cas de besoin, 24h/24 et 7j/7.

Désormais, c'est le Conseil Général du Puy-de-Dôme qui va maintenant gérer le service de téléassistance. Ce service s'adresse aux personnes âgées, isolées ou handicapées, susceptibles d'être victimes de malaises, d'accidents dans le cadre de leur logement. Fiable et efficace, il est simple d'utilisation. Composé d'une part d'un transmetteur (connecté au réseau téléphonique) et d'une télécommande portée soit en médaillon soit au poignet, servant à déclencher le transmetteur à distance pour prévenir les services départementaux d'incendie et de secours (S.D.I.S.).

Une redevance est fixée chaque année en fonction des ressources (le tarif maximum actuel est de 34,30 € par mois). Les futurs abonnés peuvent venir retirer le dossier au CCAS ou le télécharger directement sur le site internet du Conseil Général. Une fois rempli, le dossier est à retourner complet au CCAS car il doit obligatoirement être validé par le maire. Les agents du CCAS se chargent d'envoyer le dossier au Conseil général.

Pour tout renseignement, contacter : C.C.A.S Place de l'Hôtel de Ville 63178 AUBIERE cedex ou 04 73 44 00 03 ou **ccas@ville-aubiere.fr**

Centre communal d'ation sociale (CCAS)

Le repas des aînés

Début décembre, le CCAS avait convié les personnes de 70 ans et plus au traditionnel repas de fin d'année.

250 d'entre eux avaient choisi d'honorer cette invitation et se sont retrouvés à la salle "l'Affiche" de Pérignat lès Sarlième, autour d'un menu festif. Attablés, sourire aux lèvres et verre à la main, chacun prenait plaisir à être présent et à se retrouver. L'ambiance était assurée par l'orchestre Laure Forestier et beaucoup ont montré leur secret pour rester en forme : la danse. Enchaînant pasodobles, valses, tangos et madisons jusqu'au bout de l'après midi. Dès le lendemain les élus et membres du CCAS ont débuté la distribution des colis au domicile de ceux qui n'ont pu assister à ce repas.

L'espace naturel sensible du Puy d'Aubière

Tout récemment labélisé comme Espace Naturel Sensible (ENS), le Puy d'Aubière offre aux habitants un coin de nature aux portes de la ville. Biodiversité, apiculture, patrimoine historique et autres activités de pleine nature s'y croisent et se répondent.

©Photo L. Taillard

Une nature à protéger

Constitué de quasiment 100 hectares de milieux, l'Espace Naturel Sensible d'initiative local du Puy d'Aubière (labellisé par le Conseil Général du Puy-de-Dôme en septembre 2011). prend place au sud de le Ville d'Aubière, en limite de la Commune de Romagnat, le long de la double voie D799 allant à Beaumont. Il culmine à 466 mètres d'altitude. Considéré comme un site naturel péri-urbain, ce secteur constitue « le poumon vert » de la ville. La gestion du site, confiée à la LPO Auvergne en 2013 pour les 5 ans à venir, prévoie de conjuguer protection de la nature, activités locales et traditionnelles avec découverte du site par la mise en place de différents sentiers d'interprétation et d'animations scolaires et grand public. La ville restaure ici pour les Aubièrois, ce poumon de verdure.

ESPACES NATURELS SENSIBLES Puy-de-Dôme

Le Conseil général accompagne la commune

L'Espace Naturel Sensible d'initiative local du Puy d'Aubière a été labellisé par le Conseil Général du Puy-de-Dôme en septembre 2011. Ce dernier participe aux frais du plan de gestion à hauteur de 20% sur la période 2013/2017.

©Photo : JF. Carrias

©Photo : C. Giraud LPO Auvergne

Il y a de la vie au fond des caves…

Les caves d'Aubière, autrefois utilisées pour le vin puis pour l'affinage des fromages, sont aujourd'hui bien moins fréquentées. Cette quiétude permet à quelques espèces de chauves-souris de venir passer l'hiver à l'abri des regards. Pour conserver la tranquillité de ce site d'hibernation mais aussi pour des questions de sécurité publique, une partie du secteur des caves est fermée au public.

Les orchidées, petits mimes de la nature

©Photo : L. Taillând

©Photo : G. Hebrad LPO Auvergne

Rares et protégées, les ophrys imitent le corps de certains insectes pour mieux les attirer et favoriser ainsi la pollinisation. Ces petites fleurs poussent sur des sols pauvres, ouverts et bien exposés. Ainsi, la fauche et le débroussaillage de certaines prairies du site permettent d'offrir des espaces dégagés favorables à l'installation de ces orchidées.

©Photo : L. Taillandphoto

Le Puy, à tire d'ailes

Passereaux et rapaces utilisent les sites comme lieux de nourrissage ou de reproduction. Le Petit-Duc Scops est un tout petit hibou migrateur qui, après avoir passé l'hiver au sud du Sahara, apprécie en été les coteaux secs comme le Puy d'Aubière. Afin de favoriser l'accueil et la reproduction de ce petit rapace, des nichoirs ont été installés sur quelques arbres de l'ENS.

©Photo : C. Giraud LPO Auvergne

©Photo : R. Riols LPO Auvergne

©Photo : L. Tailland

©Photo : Coopérative de Miel 63 à préciser sur la photo

Un site empreint d'histoire

Ruchers, tonnes à vin, caves, vignobles, vergers sont autant de témoins des activités passées.
Les associations locales comme l'ASCA ou la Coopérative de miel ont à cœur de restaurer et de promouvoir un patrimoine culturel aussi riche. Dès 2014, un rucher pédagogique sera mis en place sur des parcelles communales et pourra accueillir, entre autres, les enfants pour leur faire découvrir le monde des abeilles.

Au sommet de la colline…

Le Puy d'Aubière est un beau promontoire d'où l'on peut bénéficier d'un paysage à 360° ! Surplombé par le plateau de Gergovie au sud, le site offre une vue sur Aubière et l'agglomération clermontoise bordée à l'Est par la Limagne, les Mont du Forez et à l'Ouest par la majestueuse chaine des Puys. Une table d'orientation sera installée dans les mois à venir afin de permettre une lecture précise de ce paysage aux multiples facettes

©Photo : M. Da Costa

©Photo : LPO Auvergne

La LPO c'est qui ?

La Ligue pour la Protection des Oiseaux est une association reconnue d'intérêt public au niveau national et qui agit en Auvergne depuis plus de 40 ans. Elle a pour vocation l'expertise ornithologique et naturaliste et la gestion de milieux naturels. Acteur de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement pour tous les publics, l'association régionale est forte de 1700 adhérents et de plus de 200 bénévoles réunis en groupes locaux. Contact LPO : 04.73.36.39.79 – auvergne@lpo.fr – www.lpo-auvergne.org

LPO AGIR pour la BIODIVERSITÉ AUVERGNE

Venez découvrir l'E.N.S

Pour permettre aux Aubièrois et aux habitants de l'agglomération clermontoise de venir découvrir le site, 3 sentiers de distances différentes vont être aménagés en 2014 et 2015.

Des panneaux d'information sur le patrimoine naturel ou les activités ponctueront les parcours ainsi que du mobilier d'interprétation comme la table d'orientation.

Dès 2014, des animations scolaires et des sorties grand public animées par la LPO permettront de découvrir ce site avec un regard tourné vers la nature.

PROGRAMME DES SORTIES GRAND PUBLIC 2014

Samedi 26/04/2014 – 9h/12h
biodiversité et observation des oiseaux
Samedi 07/06/2014 – 9h/12h
biodiversité et observation des oiseaux
Mercredi 09/07/2014 – 9h/12h
biodiversité et paysage
rdv 9h place des Ramacles,
à côté de la fontaine 63170 Aubière
sans réservation
Contact : LPO Auvergne
Matthieu CLEMENT : 07 77 82 88 29

©Photo : C. Giraud LPO Auvergne

résidence les Saiments (Prat)

logement étudiants au Cézaux

Logement et démographie

L'effort de la municipalité va permettre le maintien des 10 000 habitants

Évaluer les besoins en logements est une démarche incontournable des politiques locales de l'habitat, à travers notamment le plan local habitat, les programmes de construction de logements pour accompagner le développement urbain et répondre aux attentes des habitants actuels et futurs.

Les dernières statistiques démographiques publiées par l'INSEE le confirment, l'évolution de la population aubièroise opère aujourd'hui un tassement à un peu moins de 10 000 habitants (9621 habitants – chiffres INSEE de 2010). Ce « tassement » de la croissance démographique est dû au vieillissement de la population et à une nouvelle composition des familles. Pour contrer cette érosion démographique liée à un insuffisant dynamisme en matière de construction dans les années 2000, la notion de « logements » est au centre de la préoccupation de la municipalité et pose la question de la satisfaction des attentes quantitatives et qualitatives des ménages et se traduit par l'émergence de nouveaux besoins qui nécessitent de diversifier l'offre de logements.

C'est pourquoi, depuis 2008, le nombre de construction de logements est passé progressivement d'une moyenne de 50 à 100 logements par an.

Pour ce qui est des logements à caractère social le seuil des 20 % sera atteint en 2018 (obligation de la loi SRU pour les communes de + de 3500 habitants). Pour parvenir à cet objectif, sur la période 2014-2018, 356 logements sociaux seront créés dont 230 logements étudiants.

Le tableau synthétise les efforts effectués en matière de construction sur la période 2010 - 2018.

	Résidence principale permis de construire/ an		
Période	Individuel	Collectif	Total
2001 - 2012	18	34	**52**
2011	15	20 (les Rivaux) + 18 (Casati)	**53**
2012	15	80 (Meunier)	**95**
2013	10	Zac de Malmouche 1ère tranche 105	**115**
2014-2018	10	Voir liste encadrée	50 (individuel) + 480 (collectif) = 530 sur 5 ans soit 106/an

Nombre de construction prévues

ZAC de Malmouche 2ème tranche **(100)**, Les Cézeaux- Avenue Blaise Pascal Logements étudiants **(150)**, Les Cézeaux- avenue de la margeride **(45)**, Les Cézeaux Rue Pasteur Logement étudiants **(80)**, Rue des églantiers Lotissement les plantades **(32)**, Irstea (avenue des landais) **(30)**, Rue Emmanuel Chabrier **(30)**, Rue de la Victoire **(3)**, Avenue du Mont Mouchet **(9)**, Rue Magenta Habitat et Humanisme **(1) = 480 (collectif)**

Mode de calcul du nombre de logements sociaux

(Nombre de résidences principales 2012) 4554 + 115 (2013) + 530 (2014-2018)= 5199 (Nombre de résidences principales 2018)

(Nombre de logements conventionnés 2012) 664 + 42 (2013) + 356 (2014-2018) = 1062

Pourcentage de logements Sociaux en 2018 : 1062/5199 = 20.4 % en 2018

Agenda 21
Un projet pour le territoire

Depuis plusieurs mois la commune d'Aubière a engagé un travail de réflexion visant à élaborer son Agenda 21 et à mettre en forme son projet de territoire. Un programme d'actions « Agenda 21 » a été défini et se décline autour de trois axes stratégiques
« Aubière, au sein du cœur métropolitain, participe à la dynamique démographique de l'agglomération clermontoise, c'est une ville pour tous » ;
– Aubière fédère autour de son projet de territoire
– Aubière crée du lien et du liant » ; Aubière ecoresponsable dans la gestion de son patrimoine ».
Ce programme est accessible sur le site internet de la mairie.

Complexe sportif Paul Bourzac
La seconde phase de réhabilitation va commencer

Après une pause en 2013, les travaux de rénovation vont se poursuivre pour mettre à niveau la grande salle et la petite salle du COSEC pour répondre aux besoins et préoccupations actuelles des nombreux utilisateurs (écoles, collèges, associations). Ces travaux vont porter sur la modernisation et la structuration de locaux devenus vétustes, la mise aux normes de sécurité et aux normes accessibilité (PMR), l'amélioration du fonctionnement. Les travaux vont débuter en avril 2014 par les vestiaires 7 et 8 puis par la réhabilitation de la grande salle à partir de juillet 2014 pour finir par la petite salle et les vestiaires de 3 à 6 en janvier 2015. La fin des travaux est programmée pour juillet 2015.

Parking St Verny
Le nouvel aménagement du parking opérationnel

L'architecte Bautier, le cabinet Géoval et les services techniques communaux ont été à la manœuvre pour reconfigurer cet espace proche de la place des Ramacles. Ces travaux répondent à une volonté de la municipalité d'augmenter l'attractivité du marché dominical d'Aubière en renforçant son offre de stationnement. Sur son extension, les nouvelles places, au nombre d'une vingtaine, sont positionnées en épi. Dorénavant, les automobilistes peuvent aussi bien entrer et sortir sur la rue du Docteur Digue que déboucher directement sur la rue de Romagnat. L'aménagement répond également à un besoin de déplacement des piétons depuis le sud de la commune vers son centre. Ce cheminement est entièrement sécurisé de la rue de Romagnat jusqu'à la rue St Verny. Une nouvelle passerelle sur l'Artière aménage ainsi une sortie piétonne sur cette voie. De plus, cette issue est adaptée aux personnes à mobilité réduite. Grâce à un dialogue entre la mairie et des riverains, des occultants ont été placés de façon pertinente en limite de propriété. Enfin, une attention a été portée à l'esthétique du lieu. Un panneau publicitaire a été supprimé sur la rue de Romagnat. Des cerisiers, des pommiers et des céréales ont été plantés. De plus, le petit patrimoine d'Aubière a été conservé (tonne vigneronne qui devrait être rénovée avec l'ASCA).

Développement durable
Le cheval bientôt de retour en ville

L'an dernier, la ville d'Aubière avait, pendant 6 semaines, expérimenté l'utilisation d'un cheval pour réaliser certaines tâches comme le désherbage thermique, l'arrosage des fleurs ou le transport de matériaux. A l'heure du bilan, on peut dire que ce fut une expérimentation réussie tant au niveau économique que par le gain social et environnemental. La Ville a donc décidé de reconduire cette action en 2014. Moins polluante, moins bruyante, et aussi efficace, cette alternative aux engins motorisés attire aussi la sympathie des petits et grands qui acceptent volontiers la présence du cheval dans la ville.

Sport ■ SKCC KARATE

Une pluie de médailles pour nos jeunes licenciés

Le 15 décembre dernier a eu lieu le championnat départemental à Chanteranne. 110 compétiteurs du Puy-de-Dôme se sont rencontrés. Les élèves de notre club aubièrois ont fait un beau cadeau de Noël à leur professeur en remportant 10 médailles d'or, 6 médailles d'argent et 7 médailles de bronze. Les médaillés se sont répartis les podiums en kata (technique) et en kumité (combat) de seniors à poussins.

Les résultats : Médailles d'or : Armelle, Aurélie, Alex, Héléa, Léa, Chloé, Julie, Jessica, Maeva, Paul

Médailles d'argent : Angélina, Louis, Alex, Léa, Jessica, Maeva

Médailles de bronze : Romain, Alexandre, Chahinez, Chloé, Julie, Kylian, Noa

Félicitation à vous tous, et nous vous donnons rendez vous le dimanche 6 avril 2014 à Clermont-Ferrand pour le Championnat d'Auvergne puis le samedi 17 mai et le dimanche 18 mai 2014 à Nîmes pour les Championnats de France.

Mémoire ■ Les ACPG-CATM

Cérémonie du 5 Décembre

Cette année encore, dans toute la France, la date du 5 décembre a donné lieu à des cérémonies commémoratives officielles. A Aubière, une soixantaine de personnes se sont recueillies devant le monument aux morts pour honorer « les morts pour la France « pendant la guerre d'Algérie et les combats de Tunisie et du Maroc.

Des gerbes de fleurs ont été déposées par la Municipalité et les responsables des ACPG-CATM.

Culture ■ Les Cravates en Bois

Les Cravates en bois chantent pour les caves. Répertoire : chansons françaises humoristiques entrecoupées de sketchs. Samedi 22 février à 20 h 30 au Petit COSEC. Concert organisé par l'A.S.C.A. Entrée 5 €

Services ■ AVF

Bal trad danse et tradition

L'AVF (Accueil des Villes Françaises) organise son désormais traditionnel Bal Trad le Dimanche 23 Février à 14H00 salle du COSEC Complexe Bourzac. Animé par deux orchestres réputés « La Goignade et Trad'eridera » ce bal est l'occasion de découvrir ou redécouvrir les danses anciennes : polka , bourrée , mazurka , valse et autres dans une ambiance chaleureuse et festive. Adeptes ou néophytes venez partager un vrai moment de retour aux sources musicales. Places assises, boissons et pâtisseries seront à votre disposition.

Services ■ ADOSAP

Les membres de l'ADOSAP présentent leurs meilleurs vœux aux Aubièroises et Aubièrois pour 2014. Les bénévoles de l'association remercient les 93 donneurs dont 8 nouveaux qui se sont présentés lors de la première collecte de l'année du 2 janvier. Ils vous rappellent les dates des prochaines collectes en souhaitant accueillir toujours plus de donneurs pour répondre aux besoins sans cesse croissants de l'EFS.

Dates des collectes :

Aubière : 02/03/14 ; 02/05/14 ; 25/07/14 ; 30/10/14 de 16h à 19h30 au COSEC

Pérignat lès Sarlièvre : 10/02/14 ; 16/06/14 ; 24/09/14 de 16h30 à 19h30 au complexe l'Affiche

Animations Loisirs ■ 2AL

L' année 2014 s'annonce riche en événements à l'espace jeunes 2AL

Le 17 janvier, les cours d'informatique ont repris. Les jeunes bénévoles, partagent leurs connaissances informatiques aux personnes du club de l'Age d'Or une fois par semaine. Coté activités, les jeunes vont pouvoir se financer leurs activités et week-ends grâce aux actions d'auto financement mises en place fin 2013. En février, l'Espace Jeunes a organisé «Une soirée jeux » pour faire découvrir le temps d'une soirée l'univers du jeu au plus grand nombre. Jeux de plateau, jeux traditionnels, jeux de rôles... Nous vous rappelons que l'Espace Jeunes accueille les jeunes de 14 à 20 ans tout au long de l'année.

2AL
Association Aubière Loisirs

Culture ■ L'Harmonie a feté Sainte Cécile

Une fois de plus, la tradition a été respectée. Les musiciens de l'Harmonie Aubiéroise ont honoré leur patronne, Sainte Cécile. Comme il se doit, à la satisfaction du père Campos et des paroissiens présents, ils ont animé la messe dominicale. Puis, sur le parvis de l'église, ils ont interprété une œuvre très entraînante qui a réchauffé le public présent sur le marché. Ensuite, dans la salle de répétitions, en compagnie de madame Laurence Mioche, conseillère générale, de monsieur le Maire Christian Sinsard et de son adjoint Eric Crouzet, tout le groupe a assisté à la remise de distinctions à trois musiciens : Benoît-Clément Coulinet, tromboniste et Nicolas Lelièvre, saxophoniste, pour cinq années de pratique,tandis que Philippe Crouzeix, lui aussi saxophoniste, recevait la médaille d'argent de la CMF pour vingt années de musique.

Culture ■ L'ASCA

La Sauvegarde des Caves d'Aubière

La Sauvegarde des Caves, telle que définie dans cet extrait des statuts de l'Association a pour buts : « La Sauvegarde, l'entretien et la mise en valeur du Patrimoine historique, ainsi que l'animation et l'organisation de la découverte des caves de la Commune d'Aubière » ASCA et ses artistes. Un de nos sympathisants aubièrois, nous a offert cette magnifique sculpture qu'il a façonné en souvenir d'un événement bien connu de nos anciens. 1841- Une émeute à Aubière, l'armée viendra sur la place des Ramacles – Le collecteur d'impôt veut changer le mode de calcul et se baser sur les Caves et les fûts au lieu des bacholles – La révolte accouche d'une devise : « Y tsin d'aubero latsen pas » (patois). « Les aubièrois ne lachent pas ». Cette devise appartient à tous les Aubiérois, il serait fat de vouloir se l'approprier. Sans doute retrouvons nous auprès de nos bénévoles, cette volonté, plus que têtue, afin d'entretenir un patrimoine, aussi vaste que sont nos caves , imprégnés malgré eux de ces événements et de la vie active de nos anciens vignerons. L'ASCA est connue dans bien des régions de France et même certains pays du monde tels : les Etats-Unis, le Japon, la Chine, le Viet Nam, grâce aux visites de Caves qu'elle organise. L'année 2013 a été très constructive, le nombre de nos adhérents ne cesse d'augmenter et de participer. Venez nous rejoindre en 2014.

Sport ■ Ligue d'Auvergne d'Athlétisme

Venez découvrir et pratiquer la Marche Nordique

Depuis début janvier, la Ligue d'Auvergne d'Athlétisme propose de pratiquer la marche nordique autour du plateau des Cézeaux à Aubière tous les mardis de 10h30 à 12h. Le succès grandissant de cette activité, nous a confirmé l'intérêt de la population pour cette activité. Pour répondre à cette demande de nouveaux créneaux ont été mis en place depuis le 14 janvier : Mardi de 10h30 à 12h : Marche Nordique initiation Mercredi 9h30 à 11h : Marche Nordique active Mercredi 14h15 à 15h45 : Marche Nordique initiation Jeudi 9h à 10h30 : Marche Nordique modérée. Ces créneaux sont ouverts à tous. La première séance est gratuite avec prêt de bâtons. Pour tous renseignements complémentaires (Lieux, Horaires, Tarifs...) veuillez-vous adresser à la Ligue d'Auvergne d'Athlétisme au 04.73.26.63.30, athle.auv@gmail.com ou sur le site internet : **http://ligueauvergne.athle.com**

Sport ■ Judo Club

Un exceptionnel « père noel » ...en la personne de... Mr Frédéric Demont Faucon champion du monde et médaillé olympique

Le week-end du 21 et 22 Décembre, le Judo Club AUBIEROIS recevait un très grand champion dans son dojo. Le club perpétue la tradition, à l'occasion de son stage de Noël, en accueillant un judoka champion du monde ! Après avoir reçu de nombreux médaillés mondiaux et olympiques : Patrick ROUX(2003), Larbi BENBOUDAOUD (2006 et 2012), Anne Sophie MONDIERE (2010), le stage était placé cette année sous la direction de F.DEMONTFAUCON. Ce rassemblement remarquable était également placé sous le signe de la solidarité car tous les engagements des stagiaires ont été reversés à l'association « Vous ne combattrez jamais seul » qui a pour objectif de sensibiliser le milieu sportif au don de moelle osseuse. Cette association est présidée par Michel BANDON (Ceinture Noire et Vice-Président du comité du Puy-de-Dôme). C'est en effet plus de 150 JUDOKAS (en kimono !), 50 Ceintures Noires, une vingtaine de professeurs, des hauts gradés qui ont pratiqué leur discipline favorite sur 300 m2 de tatamis. Pour l'occasion, de nombreux clubs étaient représentés : Beaumont, Aubiére, St Eloy, Pont-du-Château, Combronde, Volvic, Besse, Lempdes, Courpiére, Billom, USI, Samourai Issoire, CHORUS, AJ 63, Gerzat, Yzeure… Tous les judokas, enfants et adultes ont pu apprécier les compétences de ce grand champion, aux qualités humaines exemplaires.

Solidarité ■ Club de l'Age d'or

La surprise du club de l'âge d'or

Tous les ans, le Club de l'Age d'or réserve une surprise à ses adhérents. Cette année elle a eu lieu le 20 décembre avec un petit déplacement à la mairie d'Aubière où 75 personnes étaient présentes salle Albéria mise à notre disposition gracieusement. Après le mot d'accueil des 2 Co présidents, les participants ont vu apparaître sur scène Raymond Devos et ses fameux sketches. Il a été suivi par Les Chevaliers du fiel et leurs parodies, et, pour finir l'humoriste régional hyper connu Fernand Raynaud et ses terribles mimiques. Les applaudissements et les rires nombreux ont égayé la salle engendrant deux heures de détente bien appréciées.

L'après midi de pure joie s'est terminée par le pot de l'amitié salle Jean Jaurès où la convivialité régnait en maître, bien loin des soucis de chacun.

Animations Loisirs

■ Union des commerçants et artisans d'Aubiere

L'UCAA organise la Saint PATRICK le samedi 22 mars 2014 à partir de 19h, salle du petit Cosec a Aubière. La réservation est souhaitable (0617114318).

Culture

■ CHANT'AUBIERE

Nous avons passé fin novembre une soirée exceptionnelle où nous vous avions invités à « une soirée à l'Opéra ». Un concert Verdi, Wagner et Bizet par les Chorales Chant'Aubière, Monton, le Petit Chœur du Solstice d'Issoire (plus de 100 choristes) avec solistes, accompagnés de l'Orchestre symphonique des jeunes de Voronej (Russie). En seconde partie, l'orchestre seul à brillamment interprété des grandes ouvertures d'Opéra de Mozart à Offenbach.

Animations Loisirs

■ Comité des fêtes

Les membres du Comité des fêtes vous souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2014. Le Comité des fêtes a organisé le 15eme marché de Noël les 7 et 8 décembre 2013. Celui-ci a rencontré un vif succès. Petits et grands ont pu avoir un avant-goût des fêtes de fin d'année. Comme toujours le comité s'est efforcé de proposer un vaste choix de produits, à tous les prix, afin de satisfaire le plus grand nombre. La vente de saucissons cuits dans l'alambic est un rendez-vous incontournable de ce marché et le nombre de clients pour ce produit l'a démontré. Un petit bémol a malgré tout entaché ces deux jours de fêtes ; en effet le vol des harnais des chevaux de la calèche a pénalisé les Aubièrois qui ont l'habitude de se servir de ce moyen de transport original. Cet incident stupide nous incitera à l'avenir à plus de vigilance lors des prochaines manifestations. Nous sommes désormais à pied d'œuvre pour préparer la prochaine fête de la rosière qui aura lieu les 12 et 13 avril 2014. Les dossiers de candidatures pour les deux dauphines qui encadreront notre future rosière sont toujours à votre disposition en mairie. Comptant sur votre participation toujours grandissante nous vous donnons rendez-vous pour cette traditionnelle fête de la rosière pour le week-end des Rameaux.

solidarité ■ Les loupiots

Une structure d'accueil à découvrir

Avant de revenir sur la vie des petits Loupiots au cours de ce début d'hiver, nous saisissons l'occasion que nous offrent les Échos pour vous inviter, par le biais du site :**www.lesloupiot-saubiere.fr** ou au 04 73 27 13 55, à prendre le temps d'une petite visite aux Loupiots, ouverts de 7h45 à 18h45 en semaine. Quant à ce temps de Noël, il se prête, comme pour les écoliers, à un grand nombre d'activités : décorations murales, installation du sapin, spectacle de Noël, venue du Père Noël, confection et dégustation de la galette.

Sport ■ Ski Club

C'est reparti

Les sorties des mercredis après midi ont débuté le 8 janvier à Super Besse. Encadrés par les initiateurs du Club, quarante quatre enfants, âgés de 6 à 12 ans du débutant à la pré-compétition ont découvert pour certains, les joies de la glisse sur une neige de «printemps». Partis à 13h du parking du collège Joliot-Curie, ils étaient de retour vers 18h30 après le traditionnel chocolat.

Par ailleurs, grâce à un excellent enneigement de début de saison, (les stations ont ouvert début décembre) et un entraînement pendant les vacances de Noël sur la station du Mont Dore, les podiums s'enchaînent pour nos compétiteurs sur les épreuves proposées : 2 lors du Trophée des Partenaires le 23 décembre au Lioran : Morgane Petit, 2ème minime (U16) et Léna Jacquemot 3ème benjamine (U14) et 4 lors de la De Tessières* Cup le dimanche 5 janvier au Mont Dore: Bardon Emma 1ère microbe (U10), Petit Erwann 2ème poussin (U12), Combeuil Tina 3ème poussine et Jacquemot Léna 2ème benjamine (U14).

La Coupe de la Ville d'Aubière, épreuve du calendrier Régional, organisée par le Ski Club est programmée le 16 mars au Mont Dore et concernera les catégories poussins (U12), benjamin (U14) à minime (U16).

Formation : Xavier Deplat (U21) à réussit l'Eurotest à l'Alpe D'Huez, nouvelle étape dans son cursus du BEES (Moniteur), Laurent a passé avec succès Traceur National et viendra épauler nos 2 traceurs officiels.

Expression des groupes d'oppositions

Pour Aubière Aujourd'hui et Demain avec Passion

« Morceaux choisis » du dernier Conseil Municipal !

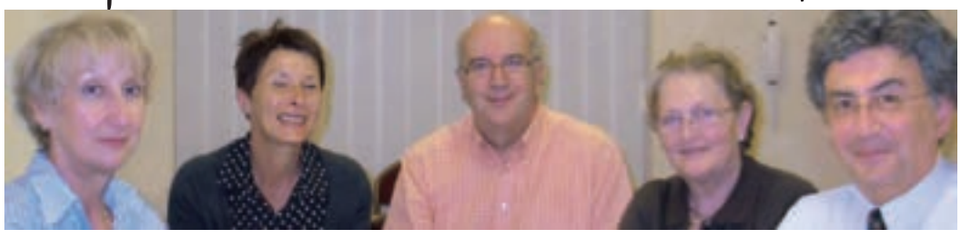

En cette période préélectorale, nous portons simplement à votre connaissance des **« morceaux choisis »** du dernier Conseil Municipal que vous pourrez consulter sur le site de la Mairie après son adoption le 14 février 2014. Ils témoignent des résultats de toutes alliances contre nature (de gauche ou de droite) réalisées uniquement au profit d'ambitions personnelles et non pour l'intérêt de la Commune d'Aubière.

Mme LOZANO.- Monsieur le Maire,…, si je demande à intervenir ce soir, c'est pour porter à votre connaissance un incident qui s'est produit lors du CCAS du 26 novembre 2013. Une fois de plus, M. le Maire est sorti de ses gonds. Une fois de plus, M. le Maire a déversé sur nous son ire. Trois membres du CCAS, deux élus et une représentante de la société civile, ont dû subir sa colère et se faire traiter «d'emmerdeuses» à plusieurs reprises, avec un petit plus à mon encontre puisque M. le Maire m'a tout simplement dit de me « barrer », tout ceci avec une violence indescriptible. Qu'avions-nous fait pour mériter cela ? Nous avions posé des questions, demandé des explications, pire encore, nous avions préparé la réunion… Mais n'est-ce pas là notre rôle d'élu ?… Monsieur le Maire, votre comportement est inadmissible. Inadmissible car il n'est pas digne de la fonction que vous occupez. Inadmissible car il s'agit d'un manque de respect des personnes. Inadmissible car il s'agit d'un manque de respect de la démocratie. Inadmissible car il s'apparente à des pratiques d'un autre âge, à des pratiques digne d'un état stalinien. Inadmissible car vous vous en prenez tour à tour à des femmes : Monique GUYOT, Christine BUISSON, Laurence PERRIN et moi-même., …je serais tentée de vous taxer de misogyne … parce que cela devient une fâcheuse habitude et je crains que cette pratique ne soit pour vous un moyen de gouvernance……

Mme BUISSON.- ….. vous nous avez prises à partie de manière irrespectueuse et machiste. Rappelez-vous vos propos. « Toi, la BUISSON, heureusement qu'on ne te verra bientôt plus ! » et « Depuis que la GUYOT n'est plus à la tête du CCAS, vous ne faites que m'emmerder avec vos questions ! ». Souhaitiez-vous, en nous qualifiant ainsi, nous réduire à l'état d'objet ou de quantité négligeable ?

M. LE MAIRE.- …, je ne reviendrai pas sur cet incident. Depuis que les Conseils Municipaux existent, on peut toujours relater en public des écarts – c'est un écart, je le reconnais – des écarts de langage et des propos qui ont pu dépasser ma pensée… »

Très cordialement, vos dévoués

Anne-Marie Bonthoux, Eléonore Szczepaniak, Marie-Paule Souche, Alain Gazel, Pierre-Jean Bargnoux

Le 24 janvier 2014

Aubière, notre avenir

Comme nous sommes dans la période précédant les élections municipales, je ne rédige plus, ici, de nouveaux articles sur les débats du conseil municipal. A la place, je préfère vous proposer **deux articles que j'ai rédigés en 2010 sur des sujets marquants.**

« Dans le dernier bulletin municipal, la majorité présente un plan tronqué de son projet «zac de Malmouche» : elle laisse apparaître une portion de zone naturelle, pourtant hors périmètre du projet, comme si elle en faisait partie… Est ce pour atténuer **l'importance du bétonnage** à l'intérieur de cette zac ? j'ai déjà dénoncé en conseil municipal cette présentation mais la majorité persiste… » La lettre de juillet 2010

« En cette rentrée scolaire, un nouveau réglement pour les cantines entre en vigueur. Il manque de souplesse. Le maire communiste est tout d'abord resté sourd aux demandes de modifications des parents d'élèves (et malgré mon intervention en conseil municipal de juin). Puis, suite à une pétition des parents un seul point litigieux a été retiré. **Est-ce cela la concertation à Aubière ? »** La lettre de septembre 2010

Jérôme GIRARD-LIOVINGUT
Conseiller municipal
Courriel jgirardliovingut@orange.fr

Article rédigé le 23 janvier 2014 comportant 2 articles déjà publiés en 2010 dans « La Lettre – lettre d'information bimestrielle de la ville d'Aubière».

Bernard Durel

Quelle bonne gestion … ?

Comme je m'y étais engagé, j'ai demandé dans un courrier réceptionné le 22 novembre par monsieur le Maire, la situation précise des effectifs payés par la commune. Monsieur le Maire n'a pas souhaité répondre, manifestant une nouvelle fois son mépris pour les élus d'opposition et sa désinvolture vis à vis des règles votées par notre conseil. N'empêche qu'il y aurait eu **31 recrutements pour la seule année 2013, portant à 147 l'effectif payé par notre commune,** soit :

→ + **76** comparés aux 71 en début de mandat.
→ + **107% d'AUGMENTATION … UNE PAILLE !..**

Quant aux dépenses de fonctionnement, nous aurions clôturé l'exercice 2013 (conseil municipal du 5 /12) à **9,25 millions d'euros** (+ 800 000 euros par rapport au budget primitif 2013), soit :

→ **+ 3,55 millions** comparés aux 5,7 en début de mandat.
→ **+ 62% d'AUGMENTATION … UNE PAILLE ! …**

Tra.la.la… nous sommes les champions.. nous sommes les champions...

PS : Lorsque le compte-rendu du conseil du 5 décembre dernier sera approuvé (conseil du 13 février). **ALLEZ LE DECOUVRIR** sur le site de la mairie ou demandez le à un élu. Vous serez informés… Vous serez sidérés.

MAIS NE FALLAIT-IL PAS S'Y ATTENDRE ?

Bernard Durel
le 21 janvier 2014

l'agenda culturel

Vendredi 14 mars à 20h30

Amazing singers

Concert de Gospel

salle Albéria en mairie - billetterie sur place à 20h - 8euros

Amazing Singers accompagné du choeur de solistes Viva Voce toujours sous la houlette de Fabrice Maître reviennent à Aubière le temps d'une soirée. Sous l'impulsion, la passion et l'enthousiasme débordant du groupe, chacun devrait se charger de l'énergie et de la chaleur du Gospel ! Alors au spectateur de se préparer car le Gospel c'est un message de bonheur à partager, à écouter et à accompagner du balancement du corps et du claquement des mains. Une soirée qui promet en émotion et en entrain avec des incontournables comme « Bridge over trouble water», ou encore « I will follow him ».

Vous voulez vous entraînez : amazing.singers.free.fr/

Lundi 17 mars à 20h00

Culture musicale par Stéphane Boyer

Gabriel Fauré

salle Albéria en mairie

Gratuit

Mardi 18 mars en matinée

Catherine Uberti de la Compagnie du Chat Noir

Spectacle de contes pour les petits des maternelles

Mercredi 19 mars en matinée

Marine Marigni, conteuse

Spectacle de contes pour les tout-petits du R.A.M. et de la crèche Frimousses et Cie

Jeudi 20 mars en matinée

Catherine Uberti de la Compagnie du Chat Noir

Spectacle de contes pour les petits des maternelles

Du 7 au 15 Juin

Semaine de la photo

« Gourmandises »

Le titre de l'édition 2014 est explicite ! Cette fois la gourmandise ne sera pas montrée d'un doigt accusateur, bien au contraire : péché mignon et autres tentations seront à l'honneur ; mais ne vous y trompez pas, la tâche est ardue car il ne sera pas aisé de faire de sa gourmandise celle des autres au travers de l'œil photographique ! Alors plus de temps à perdre si vous souhaitez participer au concours amateurs, vous pouvez consulter et télécharger les modalités sur **www.ville-aubiere.fr** ou les demander au 04.73.44.83.52 ou **service.culturel@ville-aubiere.fr**

Attention : pour participer, la date limite de dépôt des photos est fixée au vendredi 18 avril 2014.

Pour les autres, rendez-vous en juin pour l'exposition et le plaisir des yeux !

SEMAINE DE LA PHOTO AUBIÈRE